

Réseau des bâtiments innovants

Fiche 46-1

Bergerie pour 420 brebis laitières

Optimisation des conditions de travail

Aménagement paysager des abords

Maîtrise des coûts



Description de l'exploitation et du cheptel

- 420 brebis laitières
 - Quota de 150 000 litres
 - Bâtiment mis en service en 2000
- 349 ha SAU dont :
 - 330 ha SFP avec 10,8 ha de sorgho ensilage
- 3 UMO en GAEC familial
- Autres activités
 - Atelier de 80 vaches allaitantes
 - Entreprise de travaux agricoles

Petite région agricole

Élevage situé sur les causses du Lot :

- sol argilo-calcaire peu profond,
- 340 m d'altitude, 930 mm de pluviométrie,
- zone extensive herbagère.

Témoignage des éleveurs

L'atelier ovins viande a été créé pour l'installation d'un des associés.

Nous avons souhaité réduire la surface couverte en distribuant avec des tapis. D'autre part, nous avons choisi d'optimiser l'alimentation et les tâches quotidiennes pour nous consacrer à la surveillance des animaux.

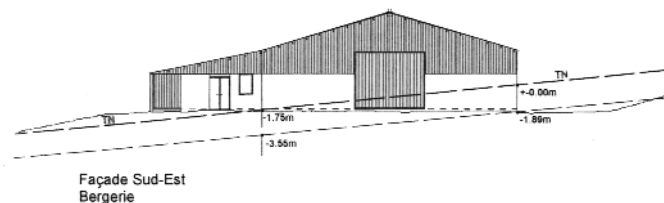
Ce bâtiment était conçu pour loger 200 brebis et la suite. Il a été converti plus tard pour le logement des 420 brebis laitières, les agnelles étant dorénavant logées sous un tunnel.



Le bâtiment en un coup d'oeil

Bergerie pour 420 brebis laitières

- 1 030 m² couverts :
 - un portique central bi-pente de 50 m x 18 m,
 - un appentis pour la salle de traite de 20 m x 6 m.



Vue de l'aire de vie des brebis.



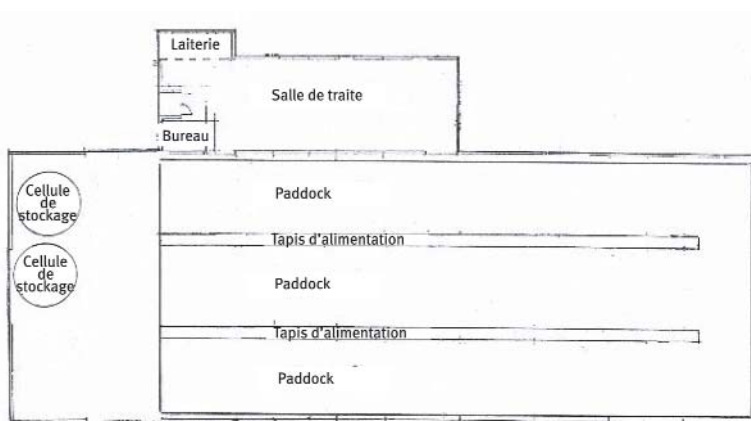
Salle de traite.

Matériaux principaux

- Charpente métallique, murs en parpaings crépis sur les longs-pans.
- Portails métalliques.
- Bardage éclairant en polycarbonate sur les longs-pans et sur les pignons.
- Bardage en tôle laquée en partie haute des pignons.

Aménagement intérieur

- Trois paddocks (40 m x 5, 40 m) en aire paillée sur "castine" (calcaire compacté)
 - distribution par deux tapis,
 - abreuvoirs individuels avec pompe à minéraux.
- Parc à agneaux en bout du bâtiment en période d'agnelage.
- Stockage des céréales en cellules en bout de bâtiment (photo 5).
- Salle de traite : 2 x 24 places, simple équipement et décrochage automatique avec distribution automatisée des aliments (photo 2).



Aspects du bâtiment

- Teintes beige et crème sur les murs et pignons (photo 3).
- Toiture en fibro-ciment teinte naturelle.
- Aménagement du terrassement : murets en pierre.



Le confort des animaux

- Les murets et portillons protègent les mamelles des brebis contre les risques de courants d'air.
- Les cases d'agnelage et les parcs à agneaux sont aménagés sur le paddock avant et après l'agnelage.
- La ventilation est assurée par un bardage décalé avec des volets réglables (photo 4) et une faîtière ouverte avec pare-vent.



Vue du dessous du bardage décalé.

Le travail de l'éleveur

- Optimisation de la distribution avec :
 - mélange des céréales à proximité des têtes de tapis ; les cellules déversant dans la mélangeuse qui alimente directement les tapis,
 - le couloir transversal avec portail aux 2 extrémités évitant toute manœuvre avec la mélangeuse.
- Circulation des animaux vers la salle de traite : couloirs périphériques et passerelles sur les tapis (photo 6).
- Circulation de l'éleveur : couloirs de service, portillons d'accès aux paddocks et porte intégrée au portail (photo 9).



Organisation des circuits vers la salle de traite.



Liaison directe entre la cellule et la mélangeuse.



Couloirs de service bétonnés autour des paddocks.



Porte sur portail.



Distribution automatisée en salle de traite de 3 aliments et paraffine.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 150 000 € HT (2000) y compris cellules, tapis et salle de traite. Cela représente un coût moyen de 357 €/brebis.
- A noter la part d'autoconstruction : totalité du bâtiment sauf charpente, tapis, machine à traire, matériel salle de traite et laiterie.
- Coûts induits par le bâtiment : achat d'une mélangeuse utilisée aussi pour les vaches allaitantes (photo 6).

La gestion des effluents

- Stockage au champ du fumier de l'aire paillée.
- Système de traitement des effluents peu chargés de la salle de traite :
 - traitement primaire par fosse toutes eaux,
 - traitement secondaire par plateau d'épandage souterrain installé en 2000. Attention, en 2003 ce système n'a pas été agréé par le PMPOA-2.



Commentaires des éleveurs

Le travail d'astreinte quotidien pour une personne est de 6 heures par jour en moyenne, traite comprise.

Deux moments privilégiés pour la surveillance : la traite et le paillage manuel.

Pour économiser, nous avons choisi de ne pas isoler la toiture et les pignons, mais c'est un facteur limitant pour la production laitière.

Le manque de place nous oblige à mettre les agnelles dans un tunnel et nous empêche de les dresser à la traite avant l'agnelage; c'est la cause d'une perte de productivité en début de lactation.

Si c'était à refaire...

- Prévoir de la surface supplémentaire pour les parcs à agneaux.
- Prévoir dès le départ un bâtiment évolutif pour répondre à une augmentation du cheptel et loger les agnelles à proximité de la salle de traite.
- Des doubles tapis pour une alimentation ajustée à chacun des lots.

Avis des conseillers bâtiments

Ce bâtiment présente des atouts majeurs :

- organisation optimisée de l'alimentation,
- circulation réfléchie des animaux et de l'éleveur,
- aménagement paysager des abords du bâtiment,
- coût modéré en lien avec la part d'autoconstruction. Cependant il est dommage que la possibilité d'agrandir le bâtiment n'ait pas été prévue au départ.

D'autre part, le système de ventilation n'est pas optimal :

- les volets réglables peuvent provoquer des retombées d'air sur les animaux et sont difficilement gérables par l'éleveur,
- la faîtière ouverte devrait être continue sur toute la longueur du bâtiment pour éviter les risques de turbulences réduisant son efficacité.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Damien Lauprêtre**
Tél. 05 65 23 22 05 - Email : d.laupretre@lot.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Lot, 499 avenue Jean Jaurès, 46000 CAHORS

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.cra-mp.org
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier du Cas DAR.

Juin 2006

